

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – RECOMMANDATION

*À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé*

Département(s)	DSJS	Date	19 novembre 2024
Numéro	24.210	Heure	

<b>Auteur-e(-s) :</b> Commission Accueil des enfants (LAE3)	<b>Lié à</b> (facultatif) : ad <a href="#">24.005 CE</a>
<b>Titre :</b> Pour le contrôle et la limitation du bruit dans les structures d'accueil extrafamilial du canton	
<b>Contenu :</b> Le Grand Conseil demande au Conseil d'État d'introduire dans le règlement général sur l'accueil des enfants (REGAE) des dispositions concernant le contrôle et la limitation du bruit dans les structures d'accueil extrafamilial du canton, notamment dans le cadre de la procédure d'octroi d'autorisation d'exploitation ou de leur renouvellement.	
<b>Développement</b> (facultatif) :	
<b>Demande d'urgence :</b> NON	

<b>Auteur-e ou premier-ère signataire :</b> <i>prénom, nom</i> (obligatoire) : Mary-Claude Fallet, présidente de la commission Accueil des enfants (LAE3)		
<b>Autres signataires</b> ( <i>prénom, nom</i> ) :	<b>Autres signataires suite</b> ( <i>prénom, nom</i> ) :	<b>Autres signataires suite</b> ( <i>prénom, nom</i> ) :